



Ce projet porte sur le développement d'une synergie d'Ecologie Industrielle et Territoriale entre un méthaniseur agricole et un site de production du Groupe SEB en France, permettant de remplacer l'intégralité du gaz naturel par du biogaz local, tout en valorisant les biodéchets et en soutenant le développement d'un projet énergétique local.

Date de démarrage du projet	Le méthaniseur agricole a été mis en service en juillet 2021.
Localisation du projet Lieux de mise en place du projet à ce stade et géographie cible si reproductibilité	Le méthaniseur agricole est situé à 2 km du site d'Is Sur Tille. Reproductibilité : autres sites consommateurs de gaz naturel si les conditions sont réunies
Objectifs recherchés du projet Nature de l'innovation climat du projet avec rappel du problème/enjeu traité	Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - Remplacer la consommation de gaz naturel pour le chauffage du site par une énergie non fossile - Valoriser les biodéchets du site par méthanisation.
Description détaillée du projet	<p>Le Groupe SEB contribue à la lutte contre le réchauffement climatique en prenant des engagements de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre. Il a rejoint l'initiative Science-Based Target (SBT), lui permettant d'aligner ses objectifs de réduction de GES avec un scénario 2°C.</p> <p>Le Groupe SEB s'est ainsi fixé pour objectif de réduire de 40% ses émissions par produit fabriqué, avec 2016 comme année de référence.</p> <p>Pour parvenir à atteindre ces objectifs ambitieux, le Groupe SEB concentre ses efforts sur deux axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Optimiser les consommations énergétiques de ses usines ; • Accroître la part d'énergie renouvelable. <p>C'est dans ce cadre que s'inscrit ce premier projet d'approvisionnement en biogaz du Groupe SEB, porté par notre site industriel d'Is sur Tille. Le projet comporte deux volets :</p> <p><u>Remplacer la consommation de gaz naturel par du biogaz pour le chauffage du site</u></p> <p>Le site d'Is sur Tille utilise désormais du biogaz pour son chauffage. Cela correspond à environ 40% des besoins énergétiques globaux (électricité comprise) du site.</p> <p>Un méthaniseur agricole a été mis en service en 2021. Cet établissement situé à moins de deux kilomètres du site valorise les biodéchets en produisant du biogaz.</p> <p>Le projet a permis l'établissement d'un partenariat commercial : une partie du biogaz produit par le méthaniseur permet désormais de substituer l'intégralité du gaz naturel fossile auparavant consommé pour chauffer le site (~1,6 GWh). Cela permettant une économie estimée de 260 tonnes équivalent de CO₂ par an, soit plus de la moitié des émissions annuelles du site avant projet.</p> <p><u>Valoriser les biodéchets du site par méthanisation</u></p> <p>Le site d'Is sur Tille valorise désormais ses biodéchets en biogaz.</p> <p>Le laboratoire du site génère des déchets alimentaires lors de la réalisation des tests qualité. Ces déchets étaient auparavant incinérés. Désormais, tout comme les déchets verts venant des espaces verts du site ainsi que les huiles alimentaires usagées, ces déchets biodéchets sont collectés gratuitement par les exploitants du méthaniseur (jusqu'à 30 tonnes par an) et convertis en biogaz – ensuite réutilisés pour le chauffage du site !</p>

Quelques données chiffrées :

- 1 tonne brute de matière végétale produit environ 90 m³ de CH₄.
- 1 tonne d'huile végétale produit 500 à 600 m³ de CH₄.

Facteurs de succès et conseils pour des projets similaires :

- La connaissance de son voisinage est essentielle pour identifier les synergies industrielles possibles et porter ce projet à plusieurs ;
- Suffisamment de déchets alimentaires et de déchets verts doivent être produits pour intéresser le méthaniseur ;
- Avoir un poste de livraison de gaz attendant au site permet de s'assurer que le biogaz sature toute l'année la canalisation du réseau de gaz naturel ;
- Le méthaniseur doit être suffisamment robuste pour garantir la fourniture permanente et ne pas avoir de difficultés financières pour la mise aux normes.

Principaux leviers de réduction des émissions de gaz à effet de serre du projet

Saisir les informations dans les cases correspondantes

Leviers de réduction	Précisions sur les aspects du projet associés
<input type="checkbox"/> Sobriété énergétique et ressources (notamment comportements)	
<input checked="" type="checkbox"/> Décarbonation de l'énergie	Remplacement du gaz naturel prélevé sur le réseau français par du biogaz produit par un méthaniseur local (émissions divisées par ~5).
<input type="checkbox"/> Amélioration de l'efficacité énergétique	
<input type="checkbox"/> Amélioration de l'efficacité en ressources non énergétiques	
<input type="checkbox"/> Absorption d'émissions : création de puits de carbone, d'émissions négatives (BECCS, CCU/S, ...)	
<input type="checkbox"/> Financement d'émetteurs bas carbone ou désinvestissement d'actifs carbonés	
<input type="checkbox"/> Réduction des autres gaz à effet de serre	

Scope(s) d'émissions sur le(s)quel(s) le projet a un impact significatif et quantification des réductions des émissions de GES par scope d'émissions

Indiquer les aspects du projet qui contribuent à la réduction des émissions par catégorie d'émissions considérée (colonne de gauche) et la quantification des émissions associées.

Indiquer les principales hypothèses et étapes de calcul dans la section prévue à cet effet (sous le tableau)

Pour davantage de précisions, se reporter à la note méthodologique.

	Aspects du projet contribuant à la réduction des émissions par catégorie d'émissions	Quantification des émissions de GES associées par catégorie d'émissions <i>Merci de respecter la méthodologie de quantification utilisée dans la note de l'Afep.</i>
Réduction de la dépendance de l'entreprise au carbone		
Scope 1 <i>Émissions directes générées par l'activité de l'entreprise.</i>	Remplacement du gaz naturel prélevé sur le réseau français par du biogaz produit par un méthaniseur local (émissions divisées par ~5).	-260 tCO ₂ e/an
Scope 2 <i>Émissions indirectes associées à la consommation d'électricité et de chaleur de l'entreprise.</i>		
Scope 3 <i>Émissions induites (en amont ou en aval) par les activités, produits et/ou services de l'entreprise sur sa chaîne de valeur.</i>		
Augmentation des puits de carbone		
Absorption d'émissions <i>Création de puits de carbone, (BECCS, CCU/S, ...)</i>		
Émissions de GES évitées par l'entreprise chez les autres		

	<p>Emissions évitées <i>Emissions évitées par les activités, produits et/ou services de l'entreprise porteuse du projet ou par le financement de projet de réduction d'émissions.</i></p>		
	<p>Précisions sur le calcul ou autres remarques : Le facteur d'émissions moyen du gaz naturel est de l'ordre de 205gCO₂e/kWh (ADEME, Bilan GES, à partir du 5^{ème} rapport du GIEC, 2013 – périmètre monde). Celui du biogaz, en France, est de l'ordre de 44gCO₂e/kWh (Bilan GES, ADEME – biométhane, périmètre France). On considère que le site consomme environ 1,6 GWh de gaz par an. Le gain en CO₂e est donc de l'ordre de 260 tCO₂e par an.</p>		
<p>Modalité de vérification de cette quantification</p>	<p>Référentiel de calcul utilisé (base ADEME, GHG protocol, ...) : base ADEME Vérification du calcul (interne ou externe) : Vérification interne du calcul. Vérification externe (auditeur) des consommations d'énergie.</p>		
<p>Autres bénéfices environnementaux et sociaux du projet</p> <p>Si possible, citer les impacts et les Objectifs de Développement Durable concernés</p>	<p>Ce projet d'économie circulaire est une initiative locale portée par deux agriculteurs voisins de l'usine, auquel contribue le site d'Is sur Tille. Il favorise la souveraineté énergétique du territoire et fixe un partenariat sur le long terme autour de ce méthaniseur, générant une stabilité financière et la création d'un emploi.</p> <p>Le site industriel d'Is sur Tille fournit 1% des intrants du méthaniseur. Le biométhane ainsi produit est directement injecté dans le réseau de la ville, et approvisionne à la fois le chauffage du site et de logements. Ce projet concret, car à proximité du lieu de travail, sensibilise les salariés à la problématique Climat, et est source de motivation pour les salariés du Groupe SEB en général.</p>		
<p>Niveau de maturité du projet</p> <p>Cochez le niveau actuel de maturité correspondant</p>	<p><input type="checkbox"/> Test prototype en laboratoire (TRL 7) <input type="checkbox"/> Test en réel (TRL 7-8) <input type="checkbox"/> Prototype pré-commercial (TRL 9) <input type="checkbox"/> Mise en œuvre à petite échelle <input checked="" type="checkbox"/> Mise en œuvre à moyenne ou grande échelle</p> <p>Remarques : Le méthaniseur agricole est en service depuis juillet 2021.</p>		
<p>Potentiel et condition de reproductibilité du projet avec potentiel associé en matière d'impact climat</p>	<p>Les conditions de reproductibilité dépendent de la possibilité d'installation d'un méthaniseur par un exploitant tiers à proximité du site. Il est également nécessaire de disposer localement de biodéchets à fort pouvoir méthanogène.</p>		
<p>Montant de l'investissement réalisé (en €)</p>	<p>Pas d'investissement pour l'installation. Seulement le coût annuel de mise à disposition d'une benne deux fois par an pour collecter les déchets verts issus du fauchage de la prairie située dans l'enceinte du site : 150€/an.</p>		
<p>Rentabilité économique du projet (ROI)</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> CT (0-3ans) <input type="checkbox"/> MT (4-10 ans) <input type="checkbox"/> LT (> 10 ans)</p> <p>Remarques : /</p>		
<p>Partenariats engagés</p>	<p>Un partenariat est engagé avec la société MJ Energie, créée par deux agriculteurs qui cherchaient à diversifier leurs exploitations, par une activité sécurisée en termes de rentabilité.</p>		
<p>Commentaires libres du porteur de projet</p>	<p>/</p>		
<p>Pour en savoir plus sur le projet</p>			
<p>Contacter l'entreprise porteuse du projet</p>	<p>sustainabledevelopment@groupeseb.com</p>		
<p>Liens URL du projet</p>	<p>/</p>		
<p>Illustrations du projet</p>			

3 photos/vidéos minimum (en format
HD à joindre)
